

LA MOBILITÉ EN 2^e COURONNE DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE



UN PROJET COLLECTIF
DES ÉLÈVES INGÉNIEURS EN CHEF TERRITORIAUX
DE LA PROMOTION JULES VERNE



Olivier ASTORGUE

Laetitia DECORTE

Amandine GOUJAT

Olivier MASSAT



LA MISSION

ESQUISSE LA POLITIQUE TRANSPORT-MOBILITÉ

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) souhaite mieux cerner les grands enjeux de mobilité de son territoire.

La mission confiée aux élèves ingénieurs en chef était d'esquisser la politique transport-mobilité de l'intercommunalité pour aboutir à un état des lieux critique de la situation et définir des grandes orientations validées politiquement. Ses objectifs étaient de :

- Acculturer les Élus sur la thématique transport-mobilité et l'accompagnement de l'EPCI dans sa transition vers une communauté d'agglomération par la prise de compétence transport.
- Faciliter les déplacements des habitants de la CCPA et des travailleurs tout en favorisant l'emploi local et permettre aux entreprises du territoire d'améliorer leur recrutement.

LA MÉTHODE

- Élaboration d'un diagnostic à partir de travaux bibliographiques, de visites du territoire, d'entretiens avec les Élus du territoire, les acteurs de la mobilité et les entreprises pour mieux cerner leur besoin spécifique (point particulièrement sensible pour les Élus de la CCPA).
- Réalisation d'exercices d'intelligence collective avec les personnels d'encadrement de l'EPCI mais aussi avec ses élus : matrice SWOT et identification de solutions opérationnelles à mettre en œuvre en lien avec les points forts et faibles identifiés.

UN CONSTAT PARTAGÉ CO-CONSTRUIT

Ce travail a mis en évidence que le territoire en pleine croissance de la CCPA, possède des atouts de mobilité importants comme la présence de grands axes de circulation (ligne ferroviaire, autoroute), de services de cars dont la fréquentation ne cesse d'augmenter et pour lesquels des actions sont déjà lancées (parking de covoiturage, service de stop organisé...).

Toutefois, le territoire reste encore très dépendant à la voiture individuelle, l'offre alternative de transport se limitant aux grandes dessertes (3 gares SNCF). Ce manque d'alternative dans les transports pose des problèmes d'accessibilité du territoire et donc des difficultés d'embauche pour les entreprises. D'autant que les élus de la CCPA ne semblent pas prendre le leadership sur ces questions.

UN BOUQUET DE PROPOSITIONS POUR REMPLIR LA MISSION

Les propositions des élèves ingénieurs en chef sont à la fois ambitieuses, agiles, mais réalistes économiquement. Le territoire étant étendu et hétérogène, la solution ne pouvait être unique. Un bouquet de solutions a donc été proposé composé de solutions existantes valorisées ou améliorées (rabattement/diffusion sur les gares, extension de lignes de transports urbaines), de solutions novatrices mais souvent peu onéreuses (services d'autopartage, navettes touristiques autonomes...) associées à d'autres services et des dispositifs d'animation et de soutien.



LE TÉMOIGNAGE

THIERRY COLIN, DGS DE LA CCPA


Qu'a apporté le travail des élèves ingénieurs en chef à la CCPA ?

La mission confiée aux élèves ingénieurs en chef a permis une grande avancée dans notre collectivité sur un sujet maintes fois évoqué, mais jamais autant approfondi. Les élèves ont pu consacrer beaucoup de temps à un état des lieux complet, en multipliant les rencontres avec les acteurs du territoire.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur leur travail ?

Le travail en groupe, soutenu par une aide méthodologique de l'INET, a apporté une aide de très grande qualité aux décisions futures des Élus. Le travail des ingénieurs en chef est complet : ils intègrent les aspects techniques et financiers, l'acceptabilité des projets et la préparation de leur évaluation, tout en conservant une approche pragmatique, condition indispensable à la future réussite des actions.

« LE TRAVAIL DES INGÉNIEURS EN CHEF EST COMPLET. »

POUR TRANSFÉRER L'EXPÉRIENCE

Plusieurs outils utilisés pour cette mission peuvent être transférés pour toutes problématiques nécessitant une sensibilisation des Élus :

- Des **entretiens réalisés en binôme et suivant une trame commune** auprès d'une quarantaine d'acteurs du territoire : acteurs institutionnels et administratifs de la CCPA, du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et du SCOT, de la région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ain, plusieurs Élus représentatifs du territoire (petites communes, communes urbaines, communes nouvellement adhérentes à la CCPA...) et plusieurs entreprises du territoire.
 - > *Ces entretiens croisés ont fait ressortir les perceptions de chacun, les freins et leviers d'actions pour la suite.*
- Des courtes **vidéos** réalisées lors d'entretiens avec les représentants des entreprises, puis visionnées en séance du bureau ou du conseil communautaire.
 - > *Ces visionnages ont permis une réelle écoute de la part des Élus.*
- Deux **ateliers « brainstorming mobilité »**, l'un avec les agents de la CCPA et du syndicat mixte du parc industriel, l'autre avec les Élus.
 - > *Ces ateliers ont permis, grâce à un travail collectif, d'écrire une définition partagée de la mobilité, d'identifier les enjeux partagés, d'élaborer un diagnostic SWOT et de recueillir les propositions d'actions.*
- Des **films d'animation** réalisés avec un logiciel de « vidéo scribing » pour présenter en séance aux Élus le bouquet de solutions proposées sous la forme de 8 scénarios mettant des personnages fictifs en situation de la vie réelle.
 - > *Présentés en alternance avec des diaporamas classiques, ces films d'animation agrémentés d'une bande-son musicale permettent de mieux capter l'attention de l'auditoire.*

LES CHIFFRES

LA
MOBILITÉ

- La mobilité (14 %) est le **2^e** budget des ménages devant l'alimentation (INSEE),
- **25 %** des déplacements de moins de 3 km se font en voiture sur le territoire national,
- Le secteur des transports représente **29 %** des émissions de gaz à effet de serre en France (INSEE 2016) et les voitures particulières représentent **58 %** de ces émissions (source Airparif),
- La pratique du covoiturage remplace **5** voitures (ADEME 2016),
- Une voiture est en mouvement seulement **4 %** de sa vie. **20 %** de l'espace public est privatisé par du stationnement.

LE
TERRITOIRE

- La CCPA : **53** communes pour **76 000** habitants. Un territoire rural, périurbain et multipolaire,
- Plus de **20 000** emplois dont **7 000** emplois industriels et près de **5 600** entreprises,
- **56 %** des déplacements domicile-travail sont internes au territoire,
- **65 %** des emplois sont occupés par des habitants de la CCPA,
- Plus de **3 350** voyageurs quotidiens dans les **2** principales gares du territoire.

BOUQUET
DE
SOLUTIONS

- **10** véhicules en autopartage (expérimentation),
- **15** services de navettes régulières,
- **50** points de STOP organisés,
- Extension de lignes de transports urbains,
- **1** navette touristique,
- Création de « hubs mobilités »,
- Transport à la demande (TAD),
- Subventionnement pour l'achat de vélos et trottinettes à assistance électrique,
- Amélioration de la gouvernance et prise de la compétence mobilité,
- Prélèvement du versement transport.

POUR EN SAVOIR PLUS

Thierry COLIN,
Directeur Général des Services,
t.colin@cc-plainedelain.fr

**LIRE LA SYNTHÈSE
DU RAPPORT DE STAGE**